

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

N° 282

AMENDEMENTprésenté par
M. Verny

TITRE

À la fin du titre, supprimer les mots :

« afin de préserver la souveraineté industrielle de la France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement se justifie par lui-même.